

## Anoribois et ProfessionsBois ont fusionné Jeudi 19 mai dernier lors de leurs Assemblées Générales Extraordinaires à l'Abbaye aux Dames de Caen pour donner naissance à l'interprofession de la filière Forêt-Bois de Normandie.



C'est lors des Assemblées générales de ProfessionsBois et d'Anoribois, jeudi 19 mai, que les 60 membres présents, dont des invités, ont voté la fusion des deux entités pour ne former qu'une seule et grande interprofession régionale à l'échelle de la nouvelle région Normandie.



Alain LEFEBVRE,  
Président d'Anoribois



Olivier BOULAY,  
Directeur d'Anoribois



Christian PIQUET,  
Président de  
ProfessionsBois et FBR



Jean-Marie LECLERCQ,  
Directeur de ProfessionsBois

M. Alain LEFEBVRE, président d'Anoribois et M. Olivier BOULAY, directeur d'Anoribois ont présenté le bilan d'activités 2015. Ensuite M. Christian PIQUET, Président de ProfessionsBois et de France Bois Régions ainsi que M. Jean-Marie LECLERCQ, directeur de ProfessionsBois ont poursuivi l'Assemblée Générale en présentant leur bilan d'activités. Les 4 représentants ont procédé à la fusion-absorption des deux interprofessions et ils ont tour à tour décrit les actions déjà engagées et à venir pour 2016 sur le territoire normand.

Ainsi, ProfessionsBois, l'interprofession de la filière Forêt-Bois de Normandie, membre de France Bois Régions, regroupe désormais 150 professionnels dont des organisations professionnelles, des entreprises, des établissements scolaires et des associations partenaires. L'équipe de la nouvelle interprofession est composée de 8 personnes réparties entre Alençon, le siège social et Bois-Guillaume, l'antenne. Le budget des actions de cette nouvelle interprofession est désormais de 650 000€.

La Filière Forêt-Bois de Normandie représente plus de 22 200 emplois et se positionne à la 6ème place nationale en termes d'emploi.



Après la fusion-absorption, **M. Hubert DEJAN de LA BATIE, Vice-Président de la région Normandie en charge de l'Environnement, Mer, Littoral et Energie**, est revenu longuement sur le fait que «La filière Forêt-Bois est un secteur économique» que la région souhaite soutenir et a affirmé que « nous considérons qu'il s'agit d'une filière et à ce titre nous

souhaitons l'accompagner ». Il a garanti que la fusion-absorption est « la méthode la plus simple qui garantit l'équilibre territorial » et conclu son intervention en indiquant que « nous établirons pour la fin de l'année un plan stratégique pour la filière forêt bois ».



**M. Cyril LE PICARD, Président de la COFOROUEST et Président de France Bois Forêt** a apporté son témoignage quant à la nécessaire et utile collaboration entre FRANCE-BOIS-FORET et les Interprofessions Régionales qui déclinent un certain nombre d'actions de terrain cofinancées par la CVO\*.

\*CVO : Contribution Volontaire Obligatoire / cotisation demandée aux professionnels pour financer des actions d'intérêt collectif. Les propriétaires forestiers payent cette contribution lors de la vente de leurs bois.



L'Assemblée Générale a été conclue par **M. Jean CEZARD, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie**, qui est revenu sur quelques actions phares de chacune des deux interprofessions ces dernières années et toute l'importance de cette fusion dans le protocole de structuration, de consolidation et de visibilité de la filière dans la région. Il s'est fait également le porte-parole de dispositions nationales en exprimant une nouvelle fois tous les regrets de Véronique BORZEIX de ne pouvoir le faire directement devant l'assemblée. Il a évoqué la Mission Innovation Forêt qui vient de rendre son rapport mais aussi la plate-forme d'échanges « La forêt Bouge » pour laquelle la Normandie est région pilote avec Bourgogne/Franche-Comté et Pays de Loire. Il assure la filière de son soutien, et « souhaite une interprofession régionale forte ».

### ProfessionsBois fera prochainement un appel à cotisation pour adhérer à l'interprofession normande.

D'ici quelques mois, un nouveau logo « ProfessionsBois » sera disponible ainsi que l'ensemble des nouveaux supports de communication. Jusqu'à lors, les sites Internet et coordonnées des 2 interprofessions restent inchangés.



Création en novembre 1986 et regroupe une vingtaine d'industriels  
Le siège à Bois-Guillaume devient l'antenne de ProfessionsBois  
Contact : [anoribois.com](http://anoribois.com) / 02 35 61 55 59 / [anoribois@wanadoo.fr](mailto:anoribois@wanadoo.fr)



Créée en mars 1991 regroupe plus de 130 professionnels  
Le siège d'Alençon devient le siège social de la nouvelle interprofession du même nom  
Contact : [professionsbois.com](http://professionsbois.com) / 02 33 82 41 80 / [info@professionsbois.com](mailto:info@professionsbois.com)

Avec le soutien de



**CONTACT PRESSE**  
Jennifer BENOIT  
[jbenoit@professionsbois.com](mailto:jbenoit@professionsbois.com)  
Tél : 06.48.92.78.92